LES ESPECES DE LA **FAUNE** Carte A4

LE GRAND RHINOLOPHE

(RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM)

Présence à proximité, potentiel sur le périmètre du site

Classification

Mammifères Code Natura 2000: 1304

Description et écologie

Description de l'espèce : C'est le plus grand des rhinolophes européens (5-7 cm), facilement identifiable grâce à son appendice nasal caractéristique en fer à cheval. L'activité du Grand rhinolophe est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies, qu'elle chasse de nuit, en adaptant sa technique de chasse à la structure paysagère, à la température et à la densité d'insectes. L'espèce, sédentaire, hiberne de septembre à avril. Elle est généralement très fidèle à ses gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, femelles.



Paris, France, 1992

Exigences écologiques: Le Grand Rhinolophe recherche préférentiellement les espaces en mosaïque associant boisements de feuillus (30 à 40%), herbages lisière de bois ou bordés de haies pâturés par des bovins, ainsi que des ripisylves, landes, friches, vergers pâturés et jardins. Les gîtes d'hibernation sont principalement les cavités naturelles ou artificielles, bénéficiant d'une obscurité totale, dont la température est comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, et l'hygrométrie supérieure à 96%. Ces sites doivent être d'une tranquillité absolue. Les exigences concernant les sites de reproduction (ces derniers étant très variés : bâtiments, toitures, galeries de mine et caves) suffisamment chaudes, ... visent surtout la tranquillité du site, une température élevée à l'intérieur de celui-ci et des habitats de chasse favorables à proximité.

Evolution historique et répartition

L'espèce est présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, du sud du Pays de Galles et de la Pologne à la Crête et au Maghreb, de la facade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Egée. On la trouve dans toutes les régions de France, Corse comprise, ainsi que les pays limitrophes. L'espèce hiverne principalement dans des grottes ou autres cavités artificielles. Cette espèce a été localisée sur la commune de Vieille-Brioude, c'est pourquoi il est fortement probable qu'elle utilise le site Val

d'allier Limagne brivadoise pour rechercher sa nourriture.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

L'espèce affectionne les paysages semi-ouverts, présentant une forte diversité de milieux naturels (bocage, abords des villages, abords des grands parcs et jardins, ...). Elle fréquente peu les plantations de résineux, les cultures (maïs) et les milieux ouverts dépourvus d'arbres. Les gîtes occupés sont généralement des cavités souterraines pour l'hivernage et le bâti pour la mise-bas. Les milieux fermés de type boisement évoluent très lentement alors que, sans entretien, les formations herbacées évoluent vers des friches arbustives

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Le Grand Rhinolophe semble s'accommoder des milieux anthropophiles (greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures, ...) pour sa reproduction ou comme site de repos nocturne (bâtiments). Les principales menaces susceptibles d'affecter l'espèce sont :

- le démantèlement de la structure paysagère et la banalisation du paysage liés au développement de l'agriculture intensive (arasement des talus et haies, disparition des pâtures bocagères, extension des cultures, rectification, recalibrage des cours d'eau, ...), l'espèce se déplaçant à la faveur des corridors boisés ;
- le dérangement (surfréquentation des milieux souterrains, éclairages, ...);
- la diminution des ressources alimentaires liée à l'intoxication des chaînes alimentaires par les pesticides et à l'évolution des pratiques culturales (retournement des herbages interrompant le cycle pluriannuel d'insectes-clés, ...);
- la régression des gîtes disponibles.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

| | Facteurs qui contribuent à l'état de conservation | Facteurs qui contrarient l'état de conservation |
|-------------------|--|---|
| | favorable | favorable |
| Facteurs naturels | - Présence de cavités naturelles. | - Prédation lors des déplacements ou sur les |
| | | colonies de mise-bas. |
| Facteurs humains | - Préservation des gîtes naturels et artificiels ; | - Dérangement (fréquentation des sites souterrains, |
| | - Gestion extensive des milieux ; | éclairages des bâtiments) ; |
| | - Pâturage des prairies par les bovins qui, par | - Diminution des ressources alimentaires |
| | diversification de structure de la végétation et | (intoxication par les pesticides, intensification de |
| | apport de fécès, favorise le développement | l'agriculture, retournement des prairies interrompant |
| | d'insectes (insectes coprophages et insectes des | le cycle pluriannuel d'insectes-clés, utilisation de |
| | prairies); | vermifuge à base d'ivermectine) ; |
| | - Maîtrise de la fréquentation humaine dans les | - Banalisation du paysage et régression des |
| | gîtes. | corridors boisés ; |
| | - Maintien ou recréation de la ripisylve | - Limitation des accès à certains gîtes (fermeture de |
| | - Grilles de protection à l'entrée des cavités | mines et grottes, pose de grillages "anti- |
| | | pigeons",). |
| | | - Enrésinement |

Etat de conservation et responsabilité du site

| Habitat d'espèces | Espèce |
|-------------------|----------------|
| ☑ Inconnu | ✓ Inconnu |
| □ Bon | □ Bon |
| □ Moyen | ☐ Moyen |
| ☐ Mauvais | ☐ Mauvais |
| ☐ Très mauvais | ☐ Très mauvais |
| | |

Etat de conservation : l'état de conservation de cette espèce est inconnu sur le site.

La responsabilité du site reste à déterminer pour cette espèce.

Statut et enjeu patrimonial

L'espèce est rare et en fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe. Si l'Ouest de la France regroupe encore près de 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs estivaux, un déclin semble perceptible. La situation de l'espèce semble plus favorable dans le Centre, les Ardennes, en Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne.

Remarque : le maintien et la reconstitution des populations du Grand rhinolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.